Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, Cheffe du Département de justice et police, Berne
avec copie à: J.-N. Karakash, Conseiller d'État et S. Gamma, Chef du Service des migrations du canton de Neuchâtel

Pétition concernant la famille Mendbayar Ishtseren / Tsetsegmaa Erdenebaater

Madame,
Suite à la procédure usuelle, l'Office fédéral des migrations a statué en défaveur de la famille Mendbayar Ishtseren / Tsetsegmaa Erdenebaater dans leur demande d'asile politique.
Installée dans le canton de Neuchâtel depuis plus de trois ans, cette famille avec trois enfants dont le dernier a moins d'une année, se voit donc renvoyé en Mongolie au 1 avril 2019.
Cette grave décision est prise alors que le processus de leur intégration avance, deux de leurs filles étant scolarisées et la mère participant bénévolement à la distribution de surplus alimentaires dans l'association PARTAGE. Par ailleurs le père, malade, est sous lourd traitement médical.
Leur parcours particulier et les risques réels encourus en cas de retour au pays n'ayant pas eu l'air de convaincre votre Office (supposée invraisemblance du récit, un classique !) et les arguties juridiques étant semble-t-il épuisées, ne reste alors que le bon sens et un peu d'empathie: Est-ce vraiment décent de renvoyer toute une famille vers un avenir incertain et risqué ? Le principe de précaution pour une telle situation ne peut-il être invoqué, les garanties évoquées restant plus qu'aléatoires ? Délivrer un permis humanitaire, par ce fait ainsi qu'au nom des trois enfants et de leur avenir, est-ce vraiment trop coûteux pour notre opulent pays ?
Une reconsidération de leur dossier à l'aune du cœur pour que la fraternité humaine puisse parfois éclore dans les instances administratives, soulagerait cette famille d'une grande angoisse et nous ferait le plus grand bien en donnant à tous ceux partageant, au jour le jour, le sort tragique des personnes en exil, un souffle d'espérance et un renouveau de confiance dans les valeurs profondes portées par notre pays et ses autorités.
Avec nos très cordiales et empressées salutations.

Prénom et nom	Adresse	Signature

Signatures à renvoyer par courrier ou par scanner jusqu'au 3 mars 2019 à
Christian Beuret, Chapelle 11, 2208 Les Hauts-Geneveys / christian.beuret@net2000.ch